



voirie@villettassinlademilune.fr



<https://www.facebook.com/AssociationValTrions/>

DEMANDE DE COLLECTE D'ENCOMBRANTS A DOMICILE

Nom du demandeur :

Adresse du demandeur :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Mobile :

Mail :@.....

Pièces justificatives à fournir en accompagnement du formulaire :

- Copie de la CNI ou carte d'invalidité
- Justificatif de domicile (facture électricité, gaz, internet...) de moins de 3 mois

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

A Le

Signature du demandeur

Données à caractère personnel :

Le 25 mai 2018, le Règlement de l'Union Européenne 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 (règlement général sur la protection des données dit « RGPD » abrogeant la directive européenne 95/46/CE, et la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés est entrée en vigueur. Aussi, nous vous informons que les informations collectées servent à procéder à la collecte des encombrants au domicile des personnes âgées et/ou handicapées résidant sur la commune de Tassin la Demi-Lune. Elles ne seront traitées que par les personnes dûment habilitées et seront conservées durant 1 an.

Par ailleurs, vous avez le droit d'accès, de modification, d'opposition et de suppression des données vous concernant. Il suffit pour cela d'adresser un courrier muni de votre identité à l'adresse mail suivante : dpo.tassin@lg-partenaires.fr ou à l'adresse postale suivante : Mairie de Tassin La Demi-Lune, à l'attention du DPO, Place Hippolyte Pérégut à 69160 TASSIN LA DEMI-LUNE.

La personne concernée déclare avoir pris connaissance de ce qui précède et autorise la Mairie à traiter ses données à caractère personnel.

OUI (*)

NON (*)

(*) : Biffer la mention inutile

Si vous donnez votre consentement (OUI), les informations vous concernant seront conservées dans votre dossier de collecte d'encombrants. Si vous refusez de donner votre consentement (NON), nous serons dans l'impossibilité de traiter votre demande d'enlèvement.

Liste des objets à collecter

Objet	Dimensions	Poids	Etat
<u>EXEMPLE</u> : Lampe de bureau	20cm	1,7kg	Bon

NB : tous les encombrants ne sont pas collectés (les produits dangereux, les déchets verts, les meubles très lourds (+70kg), les ordures ménagères....).

Localisation des objets à collecter

Adresse :

Bâtiment/allée :Digicode :

Escalier ascenseurEtage :

N° appartement :

Stationnement : facile, il y a toujours de la place il faut chercher un peu mais on trouve très difficile d'avoir une place

Procédure de récupération des encombrants

Votre demande de collecte d'encombrants sera transmise à l'association VAL TRIONS partenaire de la Ville de Tassin la Demi-Lune. L'association prendra contact avec vous dès que possible pour convenir d'un rendez-vous et procéder à la récupération des encombrants. En cas d'annulation, veuillez adresser un mail au service Proximité Voirie ou prendre contact avec l'accueil de la mairie : 04.72.59.22.11.